



Pau, le 9 décembre 2024

## Grève dans la fonction publique :

### **L'Éducation Nationale montre ses muscles !**

Jeudi 5 décembre, les personnels de l'Éducation étaient nombreux dans les cortèges qui ont rassemblé plus de 3000 manifestants dans les Pyrénées-Atlantique. Face au « profbashing » assumé de nos gouvernants et à leur mépris pour la fonction publique dans son ensemble, ce sont plus de la moitié des enseignant.es, CPE, AESH, AED... qui se sont mis.es en grève et mobilisé.es pour exprimer leur ras-le-bol et leurs revendications. A l'échelle nationale, plus de 200 000 personnes se sont mobilisées dans plus de 180 manifestations.

**Que le nouveau gouvernement en passe d'être formé se le tienne pour dit, le mépris, ça suffit !** Nous exigeons d'être reconnu.es dans nos professionnalités par des conditions de travail dignes, des salaires décentés et la fin des atteintes à nos statuts (jours de carence). Surchargé.es, mal payé.es, déconsidéré.es, nous devons rester mobilisé.es et uni.es pour gagner. Considérant l'absence de réponse à leurs revendications de suppression des jours de carence, du maintien de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie à 100 %, du maintien de la GIPA et le risque maintenu d'une politique qui dégrade les droits et les rémunérations des agent-es alors que l'urgence est à des moyens matériels et surtout humains et donc des créations d'emplois sous statut pour l'ensemble des services publics et la revalorisation du point d'indice, les organisations CGT, FSU et Solidaires appellent les agent-es publics à se mobiliser lors d'une semaine d'actions sectorielles et territoriales, de rassemblements, et d'expression revendicative, à compter du 9 décembre, avec **un temps fort pouvant aller jusqu'à la grève le jeudi 12 décembre.**

Le SNES-FSU 64 vous engage donc à montrer votre détermination lors de cette nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle pour dénoncer les « plans sociaux » en cours, exiger un moratoire sur les suppressions de postes et les licenciements dans le secteur privé, poser les bases d'une politique industrielle et environnementale tournée vers l'avenir et des services publics de qualité et ambitieux sur l'ensemble du territoire.

**L'intersyndicale départementale appelle à rejoindre les actions :**

**Mardi 10 décembre :**

**12H30 :** rassemblement devant la DSDEN et le centre des finances publiques en marge de la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail de l'EN qui se tiendra à 14H00

**Mercredi 11 décembre :**

**11h30 :** rassemblement devant la préfecture de Pau et la sous-préfecture de Bayonne

**à partir de 17H00 :** rassemblement et tractage aux usager.es de la SNCF devant la gare de Bayonne

**Jeudi 12 décembre :**

**10H30 :** rassemblement de soutien aux salarié.es en grève du secteur de l'industrie, devant les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne

**11h30** rassemblements devant la préfecture de Pau et la sous-préfecture de Bayonne

**14H AG** à Bayonne (salle B centre municipal de réunions) et à Pau (lieu à venir)

## **Participer au congrès de la FSU 64 les jeudi 9 et vendredi 10 janvier 2025 : il est temps de s'inscrire !**

**Le prochain congrès départemental de la FSU 64, préparatoire au congrès national se tiendra au lycée Jacques MONOD de Lescar.**

**Pour y participer, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire via le lien suivant :**  
<https://fsu64.fsu.fr/inscription-congres-fsu-64-9-et-10-janvier-2025/>

Les textes préparatoires au congrès national de Rennes sont d'ores et également accessibles sur le site de la FSU 64 et sont à disposition en version papier au siège de la FSU, 2, rue Louis BLANC à Pau.

Ce moment de démocratie syndicale permet de faire vivre notre outil syndical commun, de faire évoluer nos mandats syndicaux et de susciter l'engagement de nouveaux.elles militant.es.

Les frais d'hébergement (repas) et de transport sont pris en charge pour les syndiqué.es.

## « Choc des savoirs » :

### **le ministère passe en force, les organisations syndicales, avec la FCPE boycottent !**

En dépit de l'arrêt du **Conseil d'Etat** qui a annulé l'arrêté du 15 mars 2024 instaurant les « groupes de besoins » à la rentrée 2025 (afin de ne pas bouleverser l'organisation des collèges en cours d'année scolaire), le ministère persiste et signe et tente d'imposer une nouvelle fois cette réforme unanimement rejetée par les organisations syndicales, en respectant cette fois la forme juridique (décret signé du Premier Ministre, notamment).

<https://www.conseil-etat.fr/actualites/la-poursuite-des-groupes-de-besoins-au-college-a-la-rentree-2025-necessite-un-decret-du-premier-ministre>

Vendredi 6 décembre, son intention était de présenter comme si de rien n'était aux organisations syndicales de nouveaux textes relatifs à cette réforme en vue du Conseil supérieur de l'Éducation des 11 et 12 décembre. Un décret, très court, du Premier ministre démissionnaire prévoit une délégation de compétences au ministre démissionnaire en exercice pour organiser les enseignements. Un nouvel arrêté réaffirme les groupes de niveau en Sixième et Cinquième et fixe les modalités de leur extension en Quatrième et Troisième.

Face à ce mépris manifeste pour le dialogue social, les représentant-e-s unanimement ont boycotté la réunion préparatoire d'autant plus que le contexte politique impose un temps de clarifications gouvernementales.

**Une nouvelle bataille débute :** dans les établissements, il s'agira de se tenir prêt.es à continuer à porter le rejet de cette « réforme » à tous les niveaux d'enseignement, dans les collèges.

Cependant, les notifications de DGH risquent de prendre quelque retard en raison de l'absence de l'entrée en application du budget 2025 lequel conditionne notamment les 4 000 suppressions de postes envisagées par le gouvernement sortant pour la rentrée 2025.

Cette mesure d'austérité qui ne dit pas son nom et qui se fait essentiellement au détriment des collégien-ne-s, des lycéen-ne-s, des personnels de l'Éducation nationale doit être immédiatement abandonnée.

## **Stages académiques**

### **Droits et devoirs du fonctionnaire**

- BORDEAUX - Jeudi 13 février 2025
- AGEN - Jeudi 13 février 2025
- DAX - Vendredi 14 février 2025
- PÉRIGUEUX - Vendredi 14 février 2025

### **Animer un S1, agir en CA, lire une DGH**

- Bordeaux - Mardi 14 janvier 2025
- Pau - Mardi 14 janvier 2025
- Mont-de-Marsan - Jeudi 16 janvier 2025
- Agen - Jeudi 16 janvier 2025
- Périgueux - Vendredi 17 janvier 2025

Les contenus des stages sont présentés ici :

<https://www.bordeaux.snes.edu/-Stages-.html>

**Demande d'autorisation d'absence à déposer au plus tard un mois avant la date du stage.**

Les stages sont ouverts aux syndiqués et non syndiqués, parlez-en autour de vous ! Pour les syndiqués, inscriptions via l'espace adhérent du SNES-FSU avec génération automatique de la demande d'autorisation d'absence et remboursement des frais de déplacement.

**La formation syndicale est un droit qu'il faut porter, défendre et exercer !  
Prenez le temps de vous informer et de venir échanger pour construire une réflexion collective !**